

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1138^{ÈME} RÉUNION

8 FÉVRIER 2023
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/CN.1138 (2023)

NOTE CONCEPTUELLE

**COMMUNICATION DU COMITÉ DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ D'AFRIQUE
(CISSA) DEVANT LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LES
PERSPECTIVES DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR LE CONTINENT POUR L'ANNÉE 2023**

**COMMUNICATION DU COMITÉ DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ D'AFRIQUE
(CISSA) DEVANT LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LES
PERSPECTIVES DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR LE CONTINENT POUR L'ANNÉE 2023**

I. CONTEXTE

1. Lors de sa 360^e réunion tenue le 22 mars 2013, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), par le biais du communiqué [[PSC/PR/COMM.\(CCCLX\)](#)], a adopté une décision visant à rendre pleinement opérationnels tous les outils en matière de diplomatie préventive en vue de consolider et de préserver la paix et la sécurité sur le continent africain. Cette décision s'inscrit dans le droit-fil du mandat et des objectifs du CPS consacrés par le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. En tant qu'organe permanent de prise de décision pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, le CPS est un dispositif de sécurité collective et d'alerte précoce qui permet d'anticiper et de prévenir les conflits, ainsi que de faciliter des réponses rapides et efficaces aux conflits et aux crises en Afrique.

2. Par la décision visée adoptée en 2013, le CPS s'est expressément engagé à recevoir des rapports d'examen périodique de l'état de la paix et de la sécurité sur le continent au moins tous les six mois en utilisant des approches d'analyse prospective fondées sur les informations actualisées fournies par le système continental d'alerte précoce (CEWS) et les institutions pertinentes de l'UA, telles que le Groupe des Sages, les groupes de réflexion africains et internationaux, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. En outre, le CPS a accepté d'organiser des réunions semestrielles sur la diplomatie préventive et la prévention des conflits dans le cadre de son mandat et de ses processus. Il est important de noter que cette décision a été soutenue dans les communiqués ultérieurs du CPS qui a demandé des réunions d'information périodiques au Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA) et à d'autres institutions de l'UA telles que le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et le Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (AFRIPOL).

3. À cet égard, le CPS a prévu une réunion au cours de laquelle le CISSA lui fera une communication sur les « perspectives en matière de paix et de sécurité pour l'année 2023 ». En tant que principal fournisseur de renseignements aux organes délibérants de l'UA, le CISSA est bien placé pour informer le Conseil des menaces existantes et émergentes pour la paix et la sécurité. Cela aidera sans aucun doute le CPS à adopter des stratégies pour des réponses en temps opportun et un déploiement efficace des efforts de diplomatie préventive pour renforcer et préserver la stabilité sur le continent.

II. OBJECTIF

4. Compte tenu des défis sans cesse croissants en matière de paix et de sécurité sur le continent, la session du CPS vise à obtenir des renseignements en temps opportun sur les tendances des menaces pour la paix sur le continent. Le CISSA devrait fournir une analyse holistique de ces menaces et des prévisions détaillées qui orienteront les réponses du CPS.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

5. La communication et les délibérations du Conseil devraient permettre une meilleure compréhension du paysage de la paix et de la sécurité sur le continent, des tendances émergentes

et des domaines qui nécessitent des réponses immédiates pour endiguer la vague d'insécurité. La session sera une autre tribune de réflexion sur les meilleures approches nécessaires pour faire face aux menaces pour paix et la sécurité sur le continent et promouvoir une paix et une stabilité durables.

IV. PARTICIPANTS ET FORMAT

6. La session du CPS se tiendra au niveau des ambassadeurs. S.E. l'Ambassadeur Edward Xoliswa Makaya, Représentant permanent de la République d'Afrique du Sud et Président du CPS pour le mois de février 2023, présidera la réunion et prononcera le discours d'ouverture. Il est prévu que S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, fasse une déclaration. S.E. l'Ambassadeur Zainab Ali Kotoko, Secrétaire exécutif du CISSA, fera la principale communication. À l'issue de la communication du CISSA, les membres du CPS délibéreront sur les interventions appropriées visant à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent.

V. DATE ET HEURE

7. La réunion du CPS de l'UA se tiendra virtuellement via la plateforme zoom, le mercredi 08 février 2023 à partir de 10 heures, heure d'Addis-Abeba. L'interprétation sera assurée en anglais et en français.

2023-02-08

Communiqué of the 1138th Meeting of the Peace and Security Council, Held on 8 February 2023, on the Briefing by the Committee of Intelligence and Security Services of Africa (CISSA) on Peace and Security Outlook on the Continent for the Year 2023.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1820>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)